

+ la lettre **Les clés de** **La presse**

La boîte à outils des professionnels de la presse

L'événement

Vers une refonte complète du système de distribution de la presse

Remis le 24 juillet à Françoise Nyssen, ministre de la Culture, par son ancien directeur de cabinet, le rapport Schwartz était très attendu par l'ensemble des professionnels de la presse, car Marc Schwartz avait eu pour mission, en janvier dernier, d'engager une concertation pour définir les bases d'un nouveau système de distribution de la presse, englobant une réflexion sur la réforme de la loi Bichet. Et, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas déçu, puisque l'ex-médiateur du livre ne s'est pas contenté de dresser un diagnostic, il a écrit un avant-projet de loi qui entraînerait, s'il était voté, une modification fondamentale du système. Un texte qui va faire l'objet d'une consultation publique pendant quelques semaines, avant de se transformer en proposition ou projet de loi à l'automne.

Les 10 propositions de Marc Schwartz

Après avoir fait le constat d'une réforme indispensable, Marc Schwartz a rédigé concrètement dix propositions.

1. **Réaffirmer les principes fondateurs de la loi Bichet** que sont la liberté de diffusion de la presse et l'impartialité de la distribution (absence de discrimination entre les titres) ; ainsi que l'indépendance et le pluralisme de la presse d'information politique et générale.
2. **Unifier et renforcer la régulation** de la distribution de la presse en la confiant à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), au détriment du Conseil supérieur des messageries de presse et de l'Autorité de régulation de la presse.
3. **Créer auprès de la nouvelle autorité de régulation** un comité consultatif de la distribution de la presse, représentatif de l'ensemble des parties prenantes du système.
4. **Instaurer** pour les entreprises de presse, en remplacement du statut coopératif obligatoire, un « *droit à être distribué* » dans des conditions transparentes, efficaces et non discriminatoires, et par des sociétés agréées par le régulateur.
5. **Rendre ce droit d'accès à un réseau effectif**, en dotant le régulateur de réels pouvoirs d'investigation, de contrôle et de sanction à l'égard des sociétés agréées pour distribuer la presse.
6. **Mieux définir le champ d'application de la loi**, pour réguler les flux d'entrée dans le système de distribution.
7. **Insuffler une nouvelle dynamique commerciale** en allégeant les contraintes qui pèsent sur le réseau de vente et en associant effectivement les détaillants au choix des produits qu'ils reçoivent.
8. **Assouplir l'organisation de la distribution**, sans déstabiliser le réseau.
9. **Prévoir une transition fluide** vers le nouveau système de régulation.
10. **Envisager d'étendre à la diffusion numérique** le principe de pluralisme de la presse d'information politique et générale.

Un calendrier serré

Depuis la publication du rapport, tous les acteurs du marché sont incités à le commenter, l'analyser, et soumettre eux-mêmes des propositions. La période de vacances n'a pas facilité les choses, mais tous ont d'ores et déjà réagi, soit par communiqué, soit à travers l'élaboration d'une contribution, en espérant, comme plusieurs interlocuteurs l'ont répété à la rédaction des *Clés de la presse*, que « *les dés ne soient pas déjà pipés* », et que la concertation servira à faire bouger les lignes, car le texte de Marc Schwartz est loin de faire l'unanimité. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut s'attendre à « *une réforme profonde* », comme l'a annoncé Françoise Nyssen à plusieurs reprises.

Didier Falcand

A nos lecteurs

Les Clés de la presse retrouvera son rythme de parution la semaine prochaine

Après une pause estivale, la rédaction des *Clés de la presse* vous a concocté un petit digest de l'été pour vous remettre dans le bain pour la rentrée. Nos lettres électroniques reprendront leur rythme de parution bihebdomadaire (le mardi et le vendredi) à partir de la semaine prochaine, dès le 28 août.


Couillises

Libération planche sur un nouveau rendez-vous politique quotidien
Libération lancera à la rentrée un nouveau rendez-vous politique quotidien. Baptisé *Chez Pol*, il proposera chaque matin, « *avec rigueur et impertinence* », dit-on en interne, une sélection du meilleur de la politique : des confidentiels, une revue de presse et des interviews matinales, des analyses, des couillises, un jeu...

Talents


Pierre Haski, cofondateur de Rue 89, chroniquera l'actualité internationale dans le 7/9 de France Inter.
Céline Da Costa, ex-journaliste à France info, sera le nouveau fil rouge de la matinale d'Europe 1, animée par Nikos Aliagas. Elle succède à **Julie Leclerc**, voix historique de la station, qui poursuivra son duo avec Nicolas Canteloup dans *La Revue de presque*, puis aux côtés de Wendy Bouchard de 9h à 11h.
Marc Foisil, ancien de Vivendi, rejoint Prisma média au poste

La rétrospective de l'été L'audiovisuel public au régime avant la réforme


 Le gouvernement a détaillé, le 19 juillet, l'effort budgétaire que devront réaliser France télévisions, Radio France, Arte, l'Ina, France 24, RFI et France médias monde d'ici à 2022. La dotation budgétaire sera ainsi réduite de 190 millions d'euros entre 2018 et 2022, et les entreprises publiques de l'audiovisuel devront investir 150 millions d'euros supplémentaires dans le numérique. Elles devront aussi assumer la progression mécanique des coûts, notamment des salaires, estimée à 160 millions d'euros sur quatre ans par le ministère de la Culture. L'effort le plus lourd est à mettre à l'actif de France télévisions qui devra trouver peu ou prou 400 millions d'euros d'économies. « *C'est un objectif exigeant, qui sera difficile à tenir, mais cela reste faisable* », a estimé, hier, sa présidente, Delphine Ernotte, lors de la présentation des grilles de rentrée, sans vouloir dire comment elle envisage les choses. « *C'est trop tôt, précise-t-elle. Nous allons consulter les salariés, le public, et nous donner le temps d'élaborer un projet. Mais un plan contraint est exclu* ».

Les services du Premier ministre ont aussi confirmé la suppression de France Ô de la TNT d'ici à 2020. Une opération qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'audiovisuel public, et se fera au profit d'un renforcement des médias publics ultramarins (le réseau des Outre-mer îères) et d'un « *portail numérique enrichi* », dicit Edouard Philippe.

Les éditeurs français bien servis par le fonds Google pour l'innovation

 *Le Monde*, *Ouest France* et *Loopsider* figurent parmi les lauréats du 5^{ème} appel à projets de Google pour l'innovation dans les médias (le fonds DNI). Le groupe américain a sélectionné cette fois-ci 98 projets dans 28 pays européens, distribuant 21,2 millions d'euros, ce qui porte à 115,2 millions d'euros le montant total de son financement. La France compte le plus grand nombre de bénéficiaires, avec 13 projets pour un montant total de 3,48 millions d'euros. *Ouest-France* (485 000 euros) va charger un algorithme pour republier des archives en fonction des goûts ou de l'endroit où se trouve le lecteur. **Le groupe Nice matin** (300 000 euros) va tenter de repérer les actualités qui méritent d'être créées d'un point de vue très local. Le site *Contexte* (384 000 euros), spécialisé dans les politiques publiques, va développer une intelligence artificielle chargée d'adapter son offre à chaque lecteur. *Le Monde*, déjà primé lors de précédents appels à projets, a reçu une nouvelle enveloppe de 752 500 euros pour développer son logiciel de gestion de contenus. **TF1** va recevoir 400 000 euros pour adapter et créer des contenus pour les enceintes connectées, tandis que le groupe *L'Express* (48 000 euros) compte rendre chacun de ses articles écoutables en ligne. *Libération* (47 000 euros) va adapter *Le p'tit Libé* pour un usage en classe, tandis que **Play bac** (49 000 euros) va proposer aux enseignants des outils informatiques pour initier leurs élèves au journalisme.

Les cessions de Lagardère active en bonne voie

 Le groupe Lagardère a profité de la présentation, le 26 juillet, de ses résultats semestriels pour confirmer la finalisation de la vente de ses actifs radios en République tchèque, Pologne, Slovaquie et Roumanie au groupe Czech Media Invest pour 73 millions d'euros. Le groupe a également conclu le même jour un accord pour la cession de ses titres de presse en France (*Elle*, y compris le site en France, *Version femina*, *Art & décoration*, *Télé 7 jours*, *France dimanche*, *Ici Paris* et *Public*) à Czech Media Invest. « *Cet accord est soumis à une réorganisation préalable de la branche, à la consultation du personnel, ainsi qu'à un avis éventuel des autorités de la concurrence ou réglementaire* », a-t-il précisé, mais la vente devrait intervenir « *avant la fin de l'année* », dicit Denis Olivennes, le Pdg de Lagardère active. Les discussions pour les cessions des sites *Billetreduc.com* et *Boursier.com* seraient également « *bien avancées* ». Le groupe a aussi reçu de nombreuses offres pour les chaînes de télévision *Gulli* et *Mezzo*. Arnaud Lagardère a enfin précisé qu'il pourrait aussi céder ses activités de production TV qu'il pensait garder initialement, et que la cession de sa participation dans le groupe *Marie Claire* (42 %) à la famille Prouvost avait été faite pour un montant de 14 millions d'euros.

de directeur financier, sous l'autorité de Rolf Heinz, le président du groupe. **Dominik Gruber** est promu directeur marketing et expérience client de Porsche France.

Pascal-Louis Caillaut, ancien de Renault et de Voies navigables de France, est nommé directeur de la communication de Guillin.

Céline Géraud, ex-France télévisions, rejoint la nouvelle chaîne RMC sport pour animer la nouvelle tranche matinale, du lundi au vendredi de 6 à 9 heures.

L'historien australien **Sir Christopher Munro Clack** a reçu le 4 août le prix européen de la culture politique 2018, décerné par la Fondation Hans Ringier.

Troy Young est promu directeur général de Hearst magazines, et succède à **David Carey**, qui devient président.

Cocinne Mrejen, présidente de Team média, a été nommée à la présidence du comité audience de l'ACPM.

Jean-Emmanuel Casalta, directeur de la stratégie et du développement de France médias monde et Pdg de CFI, succède à **Eric Revel** au poste de directeur du réseau de France bleu.

Sabine Torres, directrice générale du groupe Médias du sud, est nommée Pdg de Via occitanie.


Benoit Ampeau est nommé directeur des partenariats et de l'innovation de l'Afnic.

En bref


RMC sport a lancé officiellement sa saison le 8 août avec la mise en place de six chaînes et plusieurs canaux événementiels pour diffuser en exclusivité 100 % de l'UEFA Champions league et de l'Europa league.

Plusieurs organisations syndicales françaises de journalistes, dont le SNJ et la CFDT journalistes, soutiennent le combat de leurs collègues belges contre le gouvernement fédéral qui a voté, le 1^{er} juin, une loi obligeant désormais les journalistes, belges et


Le chiffre d'affaires de Mondadori en baisse de 7,3 % en France au premier semestre

 Le groupe Mondadori a enregistré au premier semestre en France un chiffre d'affaires de 152,9 millions d'euros, en baisse de 7,3 % par rapport au premier semestre 2017 : ses recettes publicitaires (print et Web) ont reculé de 7,3 %, « *mais le print s'en sort mieux avec une baisse de 5,5 %, sur un marché à -10,7 %* », précise le groupe dans un communiqué. Les recettes de diffusion, elles, qui représentent 77 % de l'activité du groupe, ont baissé de 6,7 %. En revanche, la rentabilité (Ebitda ajusté) reste au même niveau (12,1 millions d'euros) que l'année précédente.


Encore une opération de croissance pour Ipsos

 Le groupe Ipsos s'apprête à acquérir 100 % en cash des quatre divisions globales de solutions d'études personnalisées de GfK (Customer experience, Experience innovation, Health et Public affairs), pour une valeur d'entreprise de 105 millions d'euros. « *Cette transaction est de la plus haute importance pour nous, estime son Pdg, Didier Truchot. Elle renforce le cœur de notre expertise et de nos activités et offre des opportunités significatives pour les clients, le management et les employés de GfK, en particulier dans ces quatre secteurs clés dans lesquels Ipsos occupe déjà une position de leader global* ». Près de 1 000 experts de GfK rejoindront Ipsos à la clôture de la transaction, dans vingt-cinq pays : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Chine, États-Unis, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, et Turquie. Le chiffre d'affaires de l'année 2018 des activités acquises est estimé à plus de 200 millions d'euros.


Le secret des affaires validé par le conseil constitutionnel

 Le conseil constitutionnel a déclaré conforme, le 26 juillet, la loi sur le secret des affaires, après avoir été sollicité par plus de 120 parlementaires, plus de 50 associations et organisations syndicales, qui dénonçaient « *une atteinte grave, excessive et injustifiée à la liberté d'expression et de communication* ». Ils contestaient, entre autres, « *une définition trop étendue du secret des affaires, notamment au regard de la protection des salariés* ». Ils demandaient que le périmètre de la loi soit clairement désigné comme « *concernant le secteur économique concurrentiel* ».

La loi relative à la « lutte contre la manipulation de l'information » retoquée au Sénat

 Le Sénat a rejeté, le 26 juillet, la proposition de loi relative à la « *lutte contre la manipulation de l'information* », dite loi « *fake news* », adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture début juillet. Les sénateurs ont adopté, par 288 voix pour et 31 voix contre, la motion tendant à opposer la question préalable sur la proposition de loi (motion n° 1 présentée au nom de la commission de la culture) et, par 287 voix pour et 31 voix contre, la motion tendant à opposer la question préalable sur la proposition de loi organique (motion n° 1 présentée au nom de la commission des lois). Le texte va revenir devant l'Assemblée nationale à l'automne.

RSF s'alarme d'une nouvelle menace

 Dans son nouveau rapport intitulé « *Harcèlement en ligne des journalistes : quand les trolls lancent l'assaut* », publié le 26 juillet, RSF s'alarme de l'ampleur d'une nouvelle menace qui pèse sur la liberté de la presse : le harcèlement en ligne massif des journalistes. Leurs auteurs ? De simples individus ou communautés d'individus dissimulés derrière leur écran, ou des mercenaires de l'information en ligne, véritables « *armées de trolls* » mises en place par des régimes autoritaires. Dans les deux cas, l'objectif est le même : faire taire ces journalistes dont les propos dérangent, quitte à user de méthodes violentes. Pendant des mois, RSF a documenté ces nouvelles attaques en ligne et analysé leur mode opératoire. « *Le harcèlement en ligne est un phénomène qui se propage à l'échelle mon-*

*étrangers, accrédités à Bruxelles, à s'acquitter d'un montant de 50 euros tous les six mois pour couvrir les sommets européens. Cette « *taxe Michel* », du nom du Premier ministre belge, est officiellement décrétée pour couvrir les frais liés à la sécurité des sommets...*

Michel Butel, patron de presse, créateur de journaux comme *l'Imprévu*, *l'Autre journal*, *Encore* ou *l'Imprévu*, est décédé le 26 juillet à Paris, à l'âge de 77 ans.

Buzzfeed lance aux États-Unis une verticale d'information, **Buzzfeed news**, qui se positionne comme une alternative viable aux grands médias. Dans un style très proche du site du *New York times*, le média marque désormais une séparation entre ses articles de divertissement et les enquêtes sérieuses regroupées dans ce nouveau site.

Lagardère travel retail annonce la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 100 % du capital de **Hojeij branded foods**, spécialiste du food service en Amérique du nord.


Plus de 200 journaux américains ont publié, le 16 août, des éditoriaux pour dénoncer « *la guerre sale contre la presse libre* » menée par Donald Trump. L'initiative vient de la responsable des pages débats du *Boston globe*, **Marjorie Pritchard**.

Le groupe Vivendi a annoncé le 30 juillet vouloir céder jusqu'à 50 % du capital d'**Universal music group** et être entré en négociations exclusives avec Grupo Planeta pour acquérir **Editis**, le deuxième groupe d'édition français avec des marques comme **Nathan**, **Robert Laffont**, **Plon**, **First**, ou **Bordas**.

Selon l'Arcep, qui a publié cet été son observatoire des services mobiles, la France compte 74,9 millions de cartes Sim au 30 juin 2018 ; un nombre en quasi-stagnation en métropole comme dans les


diale et qui constitue aujourd'hui l'une des pires menaces contre la liberté de la presse, déclare Christophe Deloire, secrétaire général de Reporters sans frontières. On découvre que les guerres de l'information ne sont pas menées seulement entre pays sur le plan international, mais que les prédateurs du journalisme mettent en place des armées de trolls pour traquer et affaiblir tous ceux qui recherchent honnêtement les faits ».

Le Média en pleine crise

 La Société de production de Média reproche à son ancienne directrice, Sophia Chikirou, d'avoir indûment perçu des sommes au titre de prestations d'une autre société dont elle était présidente, ce que l'intéressée réfute. En cause : des prestations facturées par Mediascop, une société de conseil dirigée par Sophia Chikirou, au Média. Sophia Chikirou, proche de Jean-Luc Mélenchon, a quitté le site d'information avec fracas en juillet, pour s'occuper de la communication de La France insoumise. Le 14 août, Le Média a sommé Mediascop de rembourser environ 65 000 euros, car « aucun contrat portant sur les prestations faisant l'objet de la facture de Mediascop n'a été conclu entre cette dernière et la société de production Le Média ».


Presse magazine

L'Etudiant se dote d'un nouveau management

 Quelques semaines après son rachat par le groupe Comexposium, L'Etudiant se dote d'une nouvelle gouvernance avec la nomination de Cheyrelle Mercier, jusque-là directrice générale, en qualité de présidente. Cette dernière a aussitôt annoncé la composition de son comité exécutif, avec Isabelle Chambon, directrice générale adjointe finances ; Eyal Bompuis, directeur général adjoint commercial et marketing ; et Thierry Derouet, directeur du digital et des contenus. « Les expertises conjointes d'Eyal et de Thierry vont nous permettre, aux côtés des équipes en place, de continuer à nous réinventer et de nous moderniser, tout en poursuivant les mutations entreprises depuis un an », précise-t-elle dans un communiqué. Au programme, le renforcement de l'offre digitale et de l'activité événementielle, avec la création d'une dizaine de nouveaux salons et formats d'événements chaque année. « Notre objectif est de conforter et de développer notre positionnement de leader de l'information sur l'orientation en continuant de gagner la confiance de nos publics : familles, institutions et annonceurs », ajoute-t-elle.


Institutionnel

L'ODI remonte au créneau pour son conseil de presse

 L'Observatoire de la déontologie de l'information (ODI), organisme indépendant et tripartite, réunissant journalistes, entreprises d'information et représentants des publics, a rebondi sur les propos du président la République affirmant que « la presse ne cherche plus la vérité » pour demander une nouvelle fois la création de conseils de presse. « Sans se prononcer sur le fond des affaires en cours et des informations mises ainsi en cause, l'ODI tient à rappeler que si la France se dotait d'un conseil de presse comme il en existe dans vingt-et-un pays de l'Union européenne, le président de la République pourrait, comme n'importe quel citoyen ou institution, saisir ce conseil lorsqu'il estime qu'un journaliste n'a pas respecté les obligations d'exactitude et de véracité, de recoupement des sources, de recherche du contradictoire ou de respect des personnes », rappelle l'ODI dans un communiqué.

Numérique

Le kiosque SFR presse enrichit son offre

 Comme ses dirigeants l'avaient laissé entendre en juin, le kiosque SFR presse intègre désormais des flux d'informations exclusives des marques RMC sport et BFMTV. Les abonnés ont accès à toutes les interviews et informations exclusives générées par l'agence RMC sport, ainsi qu'aux éditos de ses consultants, avec un enrichissement plusieurs fois par jour d'enquêtes, de reportages et d'interviews inédits sur l'actualité sportive.

départements et collectivités d'outre-mer.

Le nombre de journalistes employés par des titres de la presse américaine a diminué de 45 % depuis 2008 et le mouvement ne montre aucun signe de ralentissement. Selon une étude publiée par Pew research center, les effectifs des journaux sont passés de 71 000 en 2008 à 39 000 fin 2017.

Deezer a annoncé cet été une levée de fonds de 160 millions d'euros, ce qui valorise la société à 1 milliard d'euros. Les capitaux levés permettront de financer l'accélération de son développement. Deezer a aussi signé un accord à long terme avec Rotana visant à distribuer en exclusivité sur sa plateforme le catalogue musical et vidéo le plus important de la région du Moyen-orient et d'Afrique du nord.

Hopscotch groupe a réalisé au 2^{ème} trimestre un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros, en baisse par rapport à l'année précédente en raison d'un changement comptable. La marge brute, elle, reste stable à 14,8 millions d'euros.

Elle étoffe son offre de podcasts avec la saison 2 de *C'est mon histoire*, une rubrique mythique du magazine, où les lectrices partagent un moment fort de leur vie, qu'il soit léger ou grave, coquin ou capital.

Le tribunal de commerce de Nantes a placé, le 13 juin, *Le Nouvel Ouest* en liquidation judiciaire. Le magazine ne reparaitra donc pas à la rentrée.

Le groupe JCDecaux a enregistré au premier semestre un chiffre d'affaires en légère baisse (-0,5 %), à 1,643 milliard d'euros.

Le site Seloger, spécialisé dans la recherche immobilière en France, lance sa première application vocale sur l'Assistant Google, notamment disponible sur l'enceinte connectée et intelligente Google home.

L'agenda

29-30 septembre

La première édition de Livestyle, week-end dédié aux influenceurs et aux marques, se déroulera au Faust, à Paris. Deux journées de rencontres, de découvertes et d'échanges entre les stars du Web du moment et leurs fans. Au programme : des talks animés par les influenceurs ; des shows mode, beauté, sport, lifestyle et food ; une programmation de Dj tout au long de la journée, suivie d'un concert en soirée.

En savoir +

www.instagram.com/i_livestyle/

29-30 septembre

Le festival des prix Phonurgia Nova 2018 aura lieu à Paris au Petit auditorium BNF-François-Mitterrand. Créés à Arles en 1986, ces prix de la création radiophonique et sonore reçoivent chaque année entre 150 et 200 œuvres venant du monde entier et retiennent les plus originales pour une diffusion à la BNF. Cinq catégories de prix seront décernées par un jury composé de douze personnalités du monde de la radio, des arts et de la culture. L'occasion d'entendre une sélection de fictions, des plus récents documentaires et des créations « pur son » les plus novatrices, à l'échelle internationale.

En savoir + www.phonurgia.fr

8-14 octobre

Bayeux accueille la 25^{ème} édition du prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre. Pour cette édition, le jury sera présidé par Christiane Amanpour, chef du service international de CNN. L'appel à candidatures est ouvert et un prix de 7 000 € est remis dans chaque catégorie (radio, photo, télévision et presse écrite). En savoir + www.prixbayeux.org/

10-11 octobre

La 2^{ème} édition du Print in progress, le showroom des industries créatives, aura lieu au Paris event center, à Paris. L'événement met en valeur les innovations autour du print, du digital et de la data, et décrypte les tendances des secteurs de la communication, packaging, retail et décoration. Au programme, des conférences, galeries, visites guidées et présentation de cases studies. En savoir + <http://2018.printinprogress.fr/>

28-29 novembre

Comme chaque année, le salon *La Presse au futur* réunit à Paris les professionnels du secteur pour deux jours de réflexion sur la place de la presse dans les médias du futur. Cette année, une troisième journée a été programmée en amont par Dotevents, l'organisateur, qui sera consacrée à l'international.

8-9 décembre

La 1^{ère} édition du festival Ina sound se tiendra à Paris. Un événement organisé par l'Ina qui réunira des créateurs, artistes, clubbers, start-ups, fabricants, experts, étudiants ou enfants. Au programme, musique, arts numériques, productions audiovisuelles, danse, mode, gaming, cuisine, photo et sport. En savoir + https://institut.ina.fr/ina_sound

22-27 janvier 2019

Le Fipa devient Fipadoc. En 2019, pour sa 32^{ème} édition, le festival international qui se déroule à Biarritz change de nom et se consacre entièrement au documentaire audiovisuel. Au programme, plusieurs sections compétitives, une sélection hors compétition, des journées pro et des formats hybrides numériques.

En savoir +

www.fipa.tv/fipa-2019/

Les échos du marché pub

Integral ad science signe un partenariat avec Freewheel
Integral ad science (IAS) vient de conclure un partenariat mondial avec Freewheel, qui va permettre aux régies utilisant la plateforme de monétisation des inventaires publicitaires vidéo de Freewheel de mesurer et protéger facilement leurs inventaires vidéo. Plus facile à implémenter pour les éditeurs, cette solution permet également de couvrir un inventaire plus large. « Pour France TV publicité, l'intégration native d'IAS dans Freewheel est une opportunité car elle nous permet d'optimiser encore plus efficacement les campagnes de nos clients sur les indicateurs d'efficacité (visibilité, brand safety...) », témoigne Barbara Steinert Dumery, directrice générale adjointe de la régie en charge du marketing, des études et des opérations.

Le coin des études

Les pratiques médias des 15-34 ans

71 % des 15-34 ans consultent quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux, qui sont devenus pour eux le premier mode d'accès à l'information. D'après une étude publiée cet été par le ministère de la Culture sur les pratiques médias des 15-34 ans, les autres sources d'information des jeunes sont la télévision et les sites de vidéos en ligne. 69 % des 15-34 ans consultent quotidiennement l'actualité sur leur smartphone, premier support utilisé pour consulter l'actualité, devant le téléviseur (61 %) et l'ordinateur (51 %). L'étude souligne aussi une perte de vitesse des médias traditionnels (TV, radio, presse écrite). Élément positif à souligner : 93 % des 15-34 ans déclarent s'intéresser à l'information.

TF1 et l'Equipe ont bien profité de la coupe du monde

Avec plus de 2 millions de visiteurs uniques gagnés en un mois, MyTF1 apparaît comme l'un des grands gagnants, avec près de 15 millions de VU en juin, de la coupe du monde de football. Selon de Médiamétrie, la marque est passée de mai à juin du 45^{ème} rang au 30^{ème}. L'autre forte progression du mois est réalisée par l'Equipe qui progresse de près de 10 %, à 19,252 millions de VU.

Les clés de la presse

Les Clés de la presse.

52 rue Carvès
BP 5, 92 122 Montrouge Cedex
Tél. 01 46 55 88 40
www.lesclesdelapresse.fr
Directeur de la publication
Didier Falcand
Rédaction Arnaud Blanc,
Iris Chartreau (01 46 55 88 42)
et Ylessa Stéphanie Oliveira.
Illustrations et infographies
Félé
Conception graphique
Les Designers Anonymes.
Site Internet: CVMH solutions
Publicité En interne.
Nous contacter au 01 46 55 88 40.

Abonnement 290 euros TTC
(dont TVA à 2,10 %) par an pour
4 magazines papier et 90 lettres
électroniques.

Impression Magenta print, BP 9,
17 380 Tonnay-Boutonne.
Tél. : 09 65 34 27 34

Les Clés de la presse est édité par
la société Jouillat Presse, Sarl au
capital de 50 000 euros,
immatriculée au RCS de Nanterre
(n°479 276 396).

Siège social
52 rue Carvès
92 120 Montrouge
Code Naf : 5813Z. ISSN : 1777-3059
Numéro de commission paritaire :
0319 I 87643.
Dépôt légal : août 2018.
Toute reproduction interdite
et passible de poursuites.